

Nom de la compagnie : _____

À la section 1 – Distributeurs et micro-ingrédients et de minéraux majeurs

Cotisation nationale (Déterminer le montant approprié à même le tableau A)	
Cotisation provinciale (Déterminer le montant approprié à même le tableau B) <i>Nota : à l'exclusion de l'Ontario et du Québec</i>	
TPS/TVH	
Montant total	

Tableau A – Cotisation nationale	
Identifiez le volume de vente de votre compagnie (y compris à l'interne) et inscrire la cotisation nationale correspondante ci-dessus.	
Ventes \$	2010 Cotisation
Membres réguliers et de section 1	
< 6M \$	1 400 \$
6M \$ < 20M \$	3 000 \$
20M \$ < 50M \$	7 500 \$
50M \$ < 75M \$	12 000 \$
75M \$ < 100M \$	18 000 \$
100M \$ < 200M \$	25 000 \$
200M \$ < 300M \$	30 000 \$
300M \$ < 400M \$	35 000 \$
400M \$ +	40 000 \$

Tableau B – Cotisation provinciale			
Pour chaque province, identifier la cotisation et inscrire le total de toutes les cotisations provinciales payables ci-dessus.			
Province	Catégorie	Total	Montant payable
Alberta	187.50 \$		
Atlantic	125 \$		
British Columbia	225 \$		
Manitoba	125 \$		
Saskatchewan	150 \$		
Cotisations provinciales totales			

* \$ des ventes totales \$ valeur des ventes commerciaux, plus ceux de fabrication non commercial (le coût total de production)

Pour nos dossiers, veuillez indiquer :

- Vos revenus de ventes en 2010 _____
- Le volume/tonnage produit en 2010 _____

Merci